

N° de l'acte : 023D_2025
Nomenclature : 7.1
Date de convocation : 5 mars 2025
Publication numérique le : 14.03.2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le onze mars à 20h30 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent Chérubin.

Nombre des membres afférents au conseil municipal en exercice : 26 membres

Présents :

Jean-Louis Astor, Fabrice Baudeau, Pierre Bouissou, Élodie Cambou, Guy Cassé, Éric Cherdo, Laurent Chérubin, Renaud Dardel, Henri De Ferluc, Lauriane Garcia, Laurent Gonzalez, Sandrine Lassus, Serge Milhet, Christelle Paillé, Marc Prido, Karine Rovira, Claire Séverac

Absents et excusés :

Anne Faures, Laure Frendo Rosso, Cécile Gomiéro-Alibert, Kelly Lacroix, Gérald Monio, Anne Vincent

Absents ayant donné procuration :

Fathi Aïdli à Laurent Chérubin
Claire Fabre à Henri De Ferluc
Cécile Laur à Éric Cherdo

Nombre de votants : 20

Pouvoirs : 3

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20 Sans participation : 0

OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2025

M. Pierre Bouissou a été élu secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Vu l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu l'article 107 de la loi NOTRe modifiant l'article L 2312-1 du CGCT relatif au DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat

Vu le rapport sur les grandes orientations budgétaires transmis à l'appui du projet de délibération à l'ensemble des membres du conseil municipal

Vu la présentation en commission finances qui s'est tenue le 5 mars 2025

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la tenue d'un débat d'orientation budgétaire est une obligation pour les communes de plus de 3 500

habitants et doit se tenir dans les dix semaines précédant le vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire n'a pas de caractère décisionnel mais doit néanmoins faire l'objet d'une délibération spécifique.

Les échanges et débats permettent aux élus de s'exprimer notamment sur la stratégie financière de la commune en s'appuyant sur un rapport présentant :

- les orientations budgétaires de la commune
- les engagements pluriannuels engagés
- la structure et la gestion de la dette

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président, délibère et décide :

- d'accepter la proposition de Monsieur le maire

- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

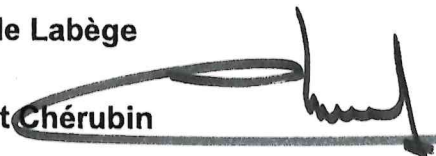
Le secrétaire de séance

Pierre Bouissou



Maire de Labège

Laurent Chérubin



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **023D_2025**
 Objet : **Debat d'orientation budgetaire 2025**
 Type de transaction : Transmission d'actes
 Date de la décision : 2025-03-11 00:00:00+01
 Nature de l'acte : Délibérations
 Documents papiers complémentaires : NON
 Classification matières/sous-matières : 7.1 - Decisions budgetaires
 Identifiant unique : 031-213102544-20250311-023D_2025-DE
 URL d'archivage : Non définie
 Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-213102544-20250311-023D_2025-DE-1-1_0.xml	text/xml	982 o
Document principal (Délibération) Nom original : D_6876.pdf Nom métier : 99_DE-031-213102544-20250311-023D_2025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	49.2 Ko
Annexe (Document d'orientation et d'objectif) Nom original : ROB 2025 VDEF.pdf Nom métier : 21_DO-031-213102544-20250311-023D_2025-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	2.3 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 mars 2025 à 16h56min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 mars 2025 à 16h57min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 mars 2025 à 16h57min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 mars 2025 à 16h57min44s	Reçu par le MI le 2025-03-13

